

MUNICIPALITÉ DE **Chartierville**



Province de Québec
Municipalité de Chartierville

Lundi 1^{er} décembre 2014

1. **Ouverture de la séance :**

Le maire Jean Bellehumeur ouvre la séance à 19 h 00.

Sont présents : les conseillers Louis Désy, Denis Dion, Vanessa Faucher, Raymond Fournier, Simon Lafrenière et Claude Sévigny. La secrétaire-trésorière Maryse Prud'homme est aussi présente.

14-2499

2. **Adoption de l'ordre du jour :**

Il est proposé par Claude Sévigny, appuyé par Denis Dion d'adopter l'ordre du jour, tel que présenté:

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal du 3 novembre 2014.
4. Adoption des revenus & dépenses.
5. Rapport du Maire.
6. Rapport des comités *ad hoc*.
7. Informations, correspondance & demandes diverses :
 - > *Avis de motion – Adoption du règlement 2014-02 (budget 2015)*
 - > *Résolution - Soumission Services sanitaires Denis Fortier 2015-2018*
 - > *Résolution - Remplacement du maire au comité PGMR*
 - > *Résolution - Mandataire pour signature du protocole d'entente – pacte rural 2014-2019*
 - > *Résolution - Transport du Bonheur*
 - > *Résolution – Comité du Père Noël*
 - > *Résolution – Album des finissants 2014-2015*
 - > *Résolution – Opération Nez Rouge*
 - > *Préavis de vérification mécanique – camion incendie*
 - > *Redevances exigibles matières résiduelles - MDDELCC*
 - > *Ristourne – Mutuelle des municipalités du Québec*
 - > *Offre de pavage - MTQ*
8. Période de questions.
9. Affaires nouvelles.
10. Levée de l'assemblée.

3. **Adoption du procès-verbal du 3 novembre 2014 :**

14-2500

Il est proposé par Simon Lafrenière, appuyé par Claude Sévigny d'adopter le procès-verbal du 3 novembre 2014. Adopté à l'unanimité.

14-2501

4. Adoption des revenus & dépenses :

Il est proposé par Denis Dion, appuyé par Louis Désy d'adopter les revenus & dépenses tels que décrits à la liste des autorisations de paiement pour la période du 1^{er} au 30 novembre 2014 pour un total des dépenses d'une somme de 19 488,01 \$ et un total des revenus d'une somme de 16 645,32 \$. Adopté à l'unanimité.

5. Rapport du Maire :

M. Bellehumeur parle d'une rencontre avec Mme Martine Pichette concernant un plan de marketing pour la municipalité de Chartierville. Celle-ci doit nous faire parvenir une soumission d'ici quelques semaines à ce sujet.

Une rencontre se tiendra le jeudi 11 décembre prochain avec les membres du Conseil, les membres du comité de développement économique ainsi que quelques citoyens qui ont donné leur nom pour assister à cette rencontre afin d'identifier un projet accrocheur l'été prochain et ainsi former une équipe qui s'occupera de ce nouveau projet.

Concernant la reféction de notre site Web, deux soumissions ont été reçues et une décision sera prise dans les prochaines semaines.

Concernant Hydro-Québec, notre pavillon des loisirs est maintenant branché correctement, ce qui nous permettra l'an prochain de refaire l'éclairage du terrain de balle.

Pour le système de traitement des eaux usées, les déficiences qui avaient été soulevées ont été réparées suite à un échange avec Louise St-Laurent et deux représentants de la compagnie TGC afin de régler les derniers détails ; M. Bellehumeur mentionne avoir fait des pressions sur MAMOT pour obtenir le nom du vérificateur qui doit contacter la municipalité. Ce dossier devrait donc bouger afin d'obtenir des chiffres finaux.

La semaine dernière, les conseillers ont tenu deux séances sur le prochain budget 2015, qui avec plusieurs projets sans compter nécessairement sur des subventions, balance à $\pm 4\ 000$ \$, montant qui sera pris à même le vieux gagné ; il n'y aura donc aucune augmentation de taxes comme telles, mais pour un citoyen dont l'évaluation va augmenter, aura une certaine hausse de taxes qui représente environ 3% sur 4 ans. M. Bellehumeur invite la population le 15 décembre prochain à 19 heures pour l'adoption de ce budget.

La soirée « bon voisin, bon œil » avec notre parrain, Charles Therrien, pour donner des trucs pour se munir contre les vols par effraction et mieux se protéger avec les assureurs se tiendra au début de février 2015. Un bulletin sera envoyé pour sensibiliser les gens à assister à cette soirée qui se veut très intéressante.

Le contrat pour la collecte des déchets et du recyclage arrivait à échéance ; un processus d'appels d'offres a été expédié et une seule compagnie a présenté sa soumission pour les cinq municipalités participantes. Une résolution sera prise à cet effet.

6. Rapport des comités ad hoc :

Comité immo :

Louis Désy rappelle aux personnes présentes qu'il est prévu qu'au printemps 2015 la population pourra participer à la préparation de jardins communautaires ; un petit budget a été prévu pour l'achat de plans ou autres et de l'information sera envoyée à ce sujet. Pour ce qui est de l'arrosage, nous pourrions nous servir de la citerne qui appartient à la municipalité.

Claude Sévigny parle de la finalisation de l'emplacement du sentier pour le parc au printemps 2015 ainsi que la proposition d'offres immobilières afin de faire plus de promotion pour amener des personnes intéressées à acheter un petit terrain.

Pour les cours d'ordinateur, 12 personnes se sont inscrites et les cours débiteront au début janvier au coût de 60 \$ pour six cours.

Pour d'autres projets, il y a celui de la rédaction d'un petit journal aux 3 ou 4 mois, d'une trousse d'accueil pour les nouveaux résidents ainsi qu'une pancarte d'accueil qui pourrait être installée au centre du village pour annoncer les services offerts.

Loisirs :

Vanessa Faucher parle du sondage qui sera envoyé pour sonder le pouls de la population quant à la possibilité d'offrir des services infirmiers.

7. Informations, correspondance & demandes diverses :

14-2502

Avis de motion – Adoption du règlement 2014-02 (budget 2015) :

Le conseiller Denis Dion donne avis de motion de la présentation lors d'une prochaine séance du conseil d'un règlement portant le numéro 2014-02 relatif aux taux de taxes et les tarifs pour l'exercice financier 2015 ainsi que le programme de dépenses en immobilisation. Adopté à l'unanimité.

14-2503

Soumission Services sanitaires Denis Fortier 2015-2018 (matières récupérables) :

ATTENDU QUE les Municipalités du Canton de Lingwick, Chartierville, Hampden, La Patrie, et la Ville de Scotstown se sont entendues pour des appels d'offres et des contrats de service communs pour la collecte et le transport des matières récupérables;

ATTENDU QUE la Ville de Scotstown a été nommée mandataire de l'entente pour la préparation de l'appel d'offres;

ATTENDU QUE chacune des municipalités parties à l'entente a adopté une résolution autorisant la Ville de Scotstown à procéder à des appels d'offres pour le service de collecte et transports des matières récupérables;

ATTENDU QU'UN seul soumissionnaire a déposé une soumission dans le délai prescrit et qu'elle est conforme au devis, soit : Services sanitaires Denis Fortier Inc.

Il est proposé par Denis Dion, appuyé par Simon Lafrenière et résolu à l'unanimité que la municipalité de Chartierville accepte la soumission déposée aux montants suivants :

Du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2018 :26 collectes par année (aux deux semaines)

Année 2015 : 46,00 \$ par unité

Année 2016 : 47,15 \$ par unité

Année 2017 : 48,33 \$ par unité

Année 2018 : 49,55 \$ par unité

QUE le nombre d'unités pour la collecte aux 2 semaines (26 collectes annuellement) seront déterminés et transmis à l'entrepreneur tel que prévu à l'appel d'offres au plus tard le 1^{er} décembre de chaque année afin de déterminer les coûts pour l'année suivante. Le coût facturé à chacune des municipalités sera alors ajusté en fonction du nombre exact d'unités fourni au 1^{er} décembre de l'année précédente.

QUE chaque municipalité partie à l'entente signera un contrat distinct avec l'entrepreneur. ADOPTÉE.

14-2504

Soumission Services sanitaires Denis Fortier 2015-2018 (matières résiduelles) :

ATTENDU QUE les Municipalités du Canton de Lingwick, Chartierville, Hampden, La Patrie, et la Ville de Scotstown se sont entendues pour des appels d'offres et des contrats de service communs pour la collecte et le transport des matières résiduelles;

ATTENDU QUE la Ville de Scotstown a été nommée mandataire de l'entente pour la préparation de l'appel d'offres;

ATTENDU QUE chacune des municipalités parties à l'entente a adopté une résolution autorisant la Ville de Scotstown à procéder à des appels d'offres pour le service de collecte et transports des matières résiduelles;

ATTENDU QU'UN seul soumissionnaire a déposé une soumission dans le délai prescrit et qu'elle est conforme au devis, soit : Services sanitaires Denis Fortier Inc.

Il est proposé par Denis Dion, appuyé par Simon Lafrenière et résolu à l'unanimité que la municipalité de Chartierville accepte la soumission déposée aux montants suivants :

Du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2018 : 26 collectes par année (aux deux semaines)

Année 2015 : 53,55 \$ par unité

Année 2016 : 54,89 \$ par unité

Année 2017 : 56,26 \$ par unité

Année 2018 : 57,67 \$ par unité

QUE le nombre d'unités pour la collecte aux 2 semaines (26 collectes annuellement) seront déterminés et transmis à l'entrepreneur tel que prévu à l'appel d'offres au plus tard le 1^{er} décembre de chaque année afin de déterminer les coûts pour l'année suivante. Le coût facturé à chacune des municipalités sera alors ajusté en fonction du nombre exact d'unités fourni au 1^{er} décembre de l'année précédente.

QUE chaque municipalité partie à l'entente signera un contrat distinct avec l'entrepreneur. **ADOPTÉE.**

14-2505

Remplacement du maire au comité PGMR :

Il est proposé par Louis Désy, appuyé par Raymond Fournier et résolu à l'unanimité que les membres du Conseil mandate M. Simon Lafrenière à remplacer monsieur le maire Jean Bellehumeur aux réunions du Comité du PGMR (programme de gestion des matières résiduelles) à la MRC du Haut-Saint-François.

Lorsque M. Lafrenière ne pourra assister à une réunion, M. Claude Sévigny prendra sa place. **ADOPTÉE.**

14-2506

Mandataire pour signature du protocole d'entente - pacte rural 2014-2019 :

Il est proposé par Denis Dion, appuyé par Louis Désy et résolu à l'unanimité que les membres du Conseil mandate M. Jean Bellehumeur comme signataire du protocole d'entente régissant le fonds du Pacte rural et la démarche locale de développement # 26.11.14. **ADOPTÉE.**

Transport du Bonheur :

La secrétaire-trésorière informe les membres de la réception de la facture pour le transport adapté 2015. Les membres désirent obtenir des statistiques concernant ce transport et reporte la résolution au début de janvier 2015.

14-2507

Comité du Père Noël :

Il est proposé par Louis Désy, appuyé par Denis Dion et résolu à l'unanimité de remettre un montant de 750 \$ pour la préparation de la fête de Noël pour les enfants de notre village. **ADOPTÉE.**

14-2508

Album des finissants 2014-2015 :

Il est proposé par Denis Dion, appuyé par Simon Lafrenière et résolu à l'unanimité de participer à l'album des finissants 2014-2015 de la Polyva-

lente Louis-Saint-Laurent pour 1/8 de page au montant de 30 \$. ADOP-
TÉE.

14-2509

Opération Nez Rouge :

Il est proposé par Denis Dion, appuyé par Raymond Fournier et résolu à l'unanimité de participer à l'Opération Nez Rouge en commanditant pour un montant de 115 \$. ADOPTÉE.

Préavis de vérification mécanique – camion incendie :

Comme à chaque année, la société d'assurance automobile nous envoie un rappel pour la vérification mécanique d'ici le 31 janvier 2015.

Redevances exigibles matières résiduelles – MDDELCC :

La secrétaire-trésorière fait lecture d'un courriel concernant l'augmentation des redevances régulières (de 11,52\$ à 11,71\$) et des redevances supplémentaires (de 9,78\$ à 9,94\$) pour chaque tonne métrique de matières résiduelles reçues pour élimination.

Ristourne – Mutuelle des municipalités du Québec :

La Mutuelle des municipalités du Québec demande de déposer au Conseil l'annonce d'une 7^e ristourne d'affilée au montant de \pm 4 000 000 \$. Les municipalités recevront au mois de janvier 2015 le calcul détaillé de leur part individuelle.

Offre de pavage – MTQ :

M. Christian Brunelle, ingénieur du ministère des Transports nous fait parvenir un courriel en nous expliquant que la municipalité pourrait, si elle le désire, faire élargir le pavage des accotements à 1,5 m, des 2 côtés de la route, en frais partagés entre le Ministère et la municipalité. M. le maire demande de garder cette offre qui pourrait peut-être faire partie du nouveau programme de la taxe d'accise. Dossier à suivre.

8. Période de questions :

9. Affaires nouvelles :

10. Levée de la séance :

14-2510

La séance est levée à 19h40 par Denis Dion sous la résolution 14-2510.

Jean Bellehumeur, maire

Maryse Prud'homme, secrétaire-trésorière